
INFORMATIONS

Nom / *Last Name*

Prénom / *First Name*

Adresse / *Address*

Ville / *City*

APP / #

Pays / *Country*

Code Postal / *Zip Code*

Téléphone / *Phone Number*

Email

Date de naissance / *Date of Birth*

Certificat Médical / *Medical Certificate*

FORMATION DÉSIRÉE / TRAINING

ANNOTATIONS/ RATINGS

Licence pilote privé
Private pilot licence (PPL)

Vol de nuit
Night

Licence pilote professionnel
Commercial pilote licence (CPL)

Vol aux instruments
IFR

Conversion

Instructeur de vol
Flight Instructor

EXPÉRIENCE / EXPERIENCE

Double / *Dual*

Solo

Nav. Solo

Total

Vol aux Instruments / *IFR*

Multimoteur / *Multi-engine*

Licence & pays / *Licence & country*

CANDIDATS INTERNATIONAUX / INTERNATIONAL CANDIDATS

Citoyenneté
Citizenship

Statut d'immigration (Visas, permis, etc)
Immigration Status (Visas, permits, etc)

Date d'arrivée / *Date of arrival*

Ville de naissance / *Place of birth*

SIGNATURE JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS SONT CONFORMES ET EXACTS / I CERTIFIED THAT THE INFORMATION I HAVE PROVIDED IN THIS APPLICATION IS TRUE, COMPLETE AND CORRECT.

Signature Candidat:

Date

Signature Directeur:

ANNEXE A

- 1- Le nombre d'heures est le minimum requis par Transports Canada. Il est possible que vous nécessitez plus d'heures pour compléter votre licence.
- 2- Un dépôt de 2000,00\$ est exigé à l'inscription (plus taxes pour une licence privée). Ce montant correspond au coût de la formation théorique et du matériel. Ce dépôt est non-remboursable.
- 3- Dans le cas d'une licence professionnelle (CPL-H) les 50 premières heures de vol seront chargées à raison de 80.00\$ de plus que les 50 dernières heures. Le prix total de la soumission reste le même. Par exemple : RH44 : 50 premières heures à 690\$/heure et 50 dernières à 610\$/heure.
- 4- Le taux horaire des heures de vol est garanti pour les 12 mois suivant la date de l'inscription.
- 5- La formation théorique est offerte sous forme de cours de groupe et selon des plages horaires préalablement déterminées entre le client et Capitale Hélicoptère. Advenant le cas que le candidat désire suivre des heures de formation théoriques supplémentaires, le taux horaire applicable sera de 55.00\$.
- 6- Le candidat s'engage à respecter les plages horaires de formation préalablement établies avec son instructeur au sol et en vol. Si le candidat ne peut se présenter à une séance de formation, il doit obligatoirement en aviser son instructeur (sol ou vol) par téléphone, par courriel ou de façon verbale la veille de la formation prévue. Advenant la situation que le candidat n'avise pas son instructeur de son absence, celui-ci recevra jusqu'à deux avertissements écrits sans pénalité et sera facturé à partir de la troisième offense au coût de 55\$ pour une plage de formation théorique et 150\$ pour une plage de formation en vol.
- 7- Le client peut en tout temps mettre fin à sa formation.

Initiales Directeur :

Initiales du Client :